

## INSCRIPTIONS COLLEGE – MODALITES

### INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2019 – 2020

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2019.

Voici la procédure à suivre :

#### **1<sup>ère</sup> étape : demande d'inscription**

Le document « Dossier de demande d'inscription Collège » est à télécharger sur le site [www.institutionbayard.fr](http://www.institutionbayard.fr) et à retourner au collège avec les pièces demandées (par courrier ou en le déposant à l'accueil), à savoir :

- copie de la page vaccinations du carnet de santé de l'enfant avec son nom,
- photocopies des bulletins de l'année 2017/2018 pour le collège,
- ainsi que tout autre document que vous jugerez utile pour l'étude de votre demande d'inscription.

Après étude de votre dossier :

- soit vous serez appelés pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

**La présence de votre enfant est impérative.**

- soit vous serez informés par courrier :
  - Que votre enfant est placé sur liste d'attente
  - Que votre candidature n'est pas retenue.

#### **2<sup>ème</sup> étape : finalisation de l'inscription**

A la suite de la rencontre avec le Chef d'Etablissement, si vous recevez l'accord pour une inscription définitive, nous vous remettrons un dossier qui devra nous être retourné dans les 8 jours qui suivent l'entretien. Vous devrez vous acquitter des frais administratifs (conservés par l'Etablissement en cas de désistement sans raison valable).

Vous recevrez mi-Juillet par mail les documents nécessaires à la préparation de la rentrée.